

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-PIE

Procès-verbal de l'assemblée du comité consultatif d'urbanisme de la ville de Saint-Pie, tenue le 16 octobre 2024 à 17h30 à l'hôtel de ville situé au 77, rue St-Pierre.

Étaient présents:

M. Daniel Vollering, citoyen, président du CCU
M. Mario Ravenelle, citoyen, membre du comité
M. Cody Stoutenburg, citoyen, membre du comité
M. Luc Darsigny, conseiller, membre du comité
Mme Sylvie Guévin, conseillère, membre du comité

Était absent : M. Mathieu Pitre, citoyen, membre du comité

Également présente: Mme Sophie Boilard, inspectrice, agissant à titre de secrétaire

1. Ouverture de l'assemblée

Le président souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'ouverture de l'assemblée.

01-10-2024 2. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de dérogation mineure – 1900 rang de la Rivière Sud
4. Varia
5. Clôture de la réunion.

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

02-10-2024 3. Adoption du procès verbal du 18 septembre 2024

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2024 tel que présenté.

03-10-2024 4. Demande de dérogation mineure – 1900 rang de la Rivière Sud

CONSIDÉRANT que le demandeur désire agrandir sa résidence de dont une section d'une superficie de 68 m.c. serait sur pieux;

CONSIDÉRANT que la norme pour un agrandissement sur pieux est d'une superficie maximale de 20 m.c.;

CONSIDÉRANT que cette norme n'est plus d'actualité et devait être enlevée de la réglementation lors d'une modification ultérieure;

CONSIDÉRANT également que le fait d'accorder la demande ne causerait aucun préjudice au voisinage;

Sur proposition de Luc Darsigny, appuyée par Sylvie Guévin, il est unanimement résolu de recommander au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement sur pieux malgré la norme d'une superficie maximale de 20 m.c.

5. Varia

Aucun point n'est ajouté.

04-10-2024

6. Clôture de la réunion

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

Daniel Vollering
Président

Sophie Boilard
Secrétaire